



A scale bar is shown with a horizontal line segment. The left end is labeled '0' and the right end is labeled '250 m'. To the right of the scale bar is a north arrow, which consists of a circle with a vertical line inside, and the letter 'N' below it.

Zonage

U	Zone urbaine (U)		
AUo	Zone à urbaniser ouverte (AUo)	AUF	Zone à urbaniser fermée (AUF)
N	Zone naturelle (N)	N_	Zones naturelles : secteurs N1, N2, N3, N4, N5, N6, N7
A	Zone agricole (A)	Ap	Zone agricole : secteur de proximité (Ap)
		As	Zone agricole : secteur de sauvegarde (As)

Protections environnementales, patrimoniales ou paysagères

	Espaces botaniques classés à protéger		Espaces botaniques classés à créer
	Réservoirs de biodiversité		Terrains jardins, cultuels, ou non bâtis à protéger
Éléments paysagers protégés :    		Éléments environnementaux protégés :    	
Éléments bâtis protégés : 		Éléments bâtis protégés : 	

 Chemins à conserver
 Chemins à créer (principe de liaison)

 Voies de circulation à créer (principe de liaison)

 Emplacements réservés

 Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (Spapag)

 GAP territoriales

 GAP sectorielles

- 1 - Alignement + continué
- 2 - Alignement + discontinué possible
- 3 - Recul + continué
- 4 - Recul + discontinué possible
- 5 - Merge de recul
- 6 - Polygone d'implantation des constructions principales
- 7 - Polygone d'implantation des façades des constructions principales
- 8 - Polygone d'implantation des façades des constructions principales avec décalage des façades imposé

----- Réalisation d'espaces libres

 Hauteur minimale des constructions principales
 Linéaires commerciaux protégés

 Secteurs de taille et de capacité d'accueil limités

④ Bâtiments d'habitation existants pouvant faire l'objet d'extension ou d'annexes en zone A ou N

